

# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Marque commerciale**

Flexiteek Adhesive Sealer

**N° de produit**

-

**Numéro d'enregistrement (REACH)**

Non utilisable

**Autre identificateurs de produit**

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

NA

**Utilisations déconseillées**

-

Le texte intégral de catégories d'applications mentionnées et identifiées sont donnés dans la section 16

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom d'entreprise et adresse****Personne à contacter**

Product Safety Department

**Adresse e-mail**

info@danalim.dk

**Fiche de données de sécurité rédigée le**

04-02-2015

**Version de la fiche de données de sécurité**

1.0

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59.

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit ne doit pas être classé du décret du Ministère de l'Environnement sur la classification, le marquage, etc.

Une explication totale des phrases H/R se trouve au point 2.2.

**DPD/DSD Classification**

-

-

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Pictogramme(s) de danger**

-

**Mention d'avertissement**

-

**Risques, etc.**

-

<b>Sécurité</b>	Généraux	-
	Prévention	-
	Intervention	-
	Stockage	-
	Élimination	-

**Contient**

## 2.3. Autres dangers

### Autre étiquetage

Fiche de données de sécurité disponible sur demande. (EUH210)

### Autre

### COV

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1/3.2. Substances

NOM:	Trimethoxyvinylsilane
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 2768-02-7 N° CER: 220-449-8 N° REACH: 01-2119513215-52-0003
CONTENANCE:	1-3%
DSD CLASSIFICATION:	R10 Xn;R20
CLP CLASSIFICATION:	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4 H226, H332

NOM:	Organosilan ester
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	-
CONTENANCE:	1-3%
DSD CLASSIFICATION:	R10 Xn;R20
CLP CLASSIFICATION:	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4 H226, H332

(\*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

### Autres informations

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. Le médecin peut s'adresser à la clinique du travail et de l'environnement de l'hôpital. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

#### Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

#### Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

#### Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

#### Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : Contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge.

#### Brûlure

Rincez abondamment à l'eau jusqu'à ce que la douleur s'arrête et continuez ensuite pendant 30 minutes.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune particulière

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune particulière

#### Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de nitrogène. Les oxydes de carbone. Certains oxydes de métal. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage. Evitez les produits dissolvants.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Voir le passage "Équipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

#### Température de stockage

Aucune information disponible

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition

Methanol (released in small quantities during vulcanisation) (INRS, 2009)

Valeur limite d'exposition VME: 200 ppm | 260 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite d'exposition VLE: 800 ppm | 1040 mg/m<sup>3</sup>

Remarques: R B

##### DNEL / PNEC

DNEL (Methanol (released in small quantities during vulcanisation)): 260 - Exposure: Inhalation

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

### Précautions générales

Fumer, consommer de la nourriture et des boissons ainsi que le stockage de tabac, de nourriture et de boissons est interdit dans le local de travail.

### Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués ici.

### Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auquel il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessous.

### Mesures techniques

Les concentrations de poussières et de gaz dans l'air doivent être maintenues aussi faibles que possible et sous les valeurs limites concernées (voir ci-dessous). Utilisez éventuellement une ventilation par aspiration localisée si la circulation ordinaire de l'air dans le local de travail ne suffit pas. Faites en sorte que les affichages du rinçage des yeux et de la douche de secours soient bien visibles.

### Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

### Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

### Equipement de protection personnel

-

### Généralités

N'utilisez que les équipement de protection marqués CE.

### Voies respiratoires

Pas d'exigences particulières.

### Peau et corps

Pas d'exigences particulières.

### Mains

Pas d'exigences particulières.

### Yeux

Pas d'exigences particulières.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Couleur	Odeur	pH	Viscosité	Masse volumique (g/cm <sup>3</sup> )
Liquide	Couleurs différents	-	-	-	1,46

### Modification d'état et vapeurs

Point de fusion (°C)	Point d'ébullition (°C)	Pression de vapeur (mm Hg)
-	-	-

### Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'inflammation °C	Inflammabilité (°C)	Auto-inflammabilité (°C)
-	-	-
Limite d'explosivité (Vol %)	Capacités oxydantes	
-	-	

### Solubilité

Solubilité dans l'eau	n-octanol/coefficient d'eau
Non soluble	-

### 9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse	Autre
-	N/A

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable d'après les conditions qui sont indiquées dans le passage "Manipulation et conservation".

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune particulière

### 10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé au réchauffement (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

### 10.5. Matières incompatibles

Des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts et des réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité élevée

Substance

Espèce

Test

Voie d'exposition

Valeur

Aucune information disponible

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Data on substance: Trimethoxyvinylsilane

Organism: Rabbit

Duration of Exposure: 96 h

Result: Not irritating

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Data on substance: Trimethoxyvinylsilane

Organism: Rabbit

Result: Irritating

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible Data on substance: Trimethoxyvinylsilane

Organism: Guinea pig

Result: Not sensitising

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

#### Cancérogénicité

Aucune information disponible

#### Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

#### Danger par aspiration

Aucune information disponible

#### Effets sur le long terme

Aucune particulière

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Substance

Espèce

Test

Durée

Valeur

Aucune information disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Substance

Biodégradable dans l'environnement  
aquatique

Test

Valeur

Triméthoxyvinylsilane

Non

Pas d'informations

Pas d'informations

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance

Potentiel bioaccumulable

LogPow

BFC

Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations

### 12.6. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques du fait d'une mauvaise dégradabilité.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

#### Déchets

Catalogue Européen de  
Déchets (CED)  
080410

#### Mises en garde

-

#### Emballages pollués

Les emballages avec des restes de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Marchandises non dangereuses conformément à ADR et IMDG.

### 14.1 – 14.4

#### ADR/RID

14.1. Numéro ONU  
14.2. Nom d'expédition des  
Nations unies  
14.3. Classe(s) de danger pour  
le transport  
14.4. Groupe d'emballage  
Notes  
Code de restriction en tunnels

#### IMDG

UN-no.  
Proper Shipping Name  
Class  
PG\*  
EmS  
MP\*\*  
Hazardous constituent

#### IATA/ICAO

UN-no.  
Proper Shipping Name  
Class  
PG\*

### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'informations

(\*) Packing group

(\*\*) Marine pollutant

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Limites d'utilisation

-

#### Demandes de formation spécifique

-

#### Autre

-

#### Sources

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), 1272/2008 (CLP) INRS; Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France. ED 984.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

## SECTION 16: Autres informations

### Précisions sur les phrases H/R dont il est question dans la section 3

R10 - Inflammable.

R11 - Facilement inflammable.

R20 - Nocif par inhalation.

R23/24/25 - Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R39/23/24/25 - Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H332 - Nocif par inhalation.

### Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

-

### D'autres symboles mentionnés à la section 2

-

### Autre

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit.

L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.

Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

### Homologué par

Robert Pedersen

### Date de la dernière modification importante

-

### Date de la dernière modification légère

-